

# COMPTE RENDU DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 OCTOBRE 2010

Présents : VUILLAUME Christian, MAIGROT Alain, MUTIAUX Jean-Jacques, GUYOT Philippe BURY Denis, HEINIS Isabelle, RIZZI Gabrielle, SAILLARD André.

Excusés : MACLE Laurent

Absent : GUIGNERET Franck, NICOD Patrick

Date de convocation : 6 octobre 2010

Secrétaire de séance : MAIGROT Alain

## **1. Éclairage public**

Le chantier devrait commencer le jeudi 21 octobre. Dans un premier temps, il a été décidé de remplacer les lanternes en panne et de compléter la rue de la Roche.

Si cette première tranche de travaux donne satisfaction le conseil se réunira pour décider de la réalisation ou non d'une seconde tranche. Pour changer le reste des lanternes, le devis s'élève à 18 110€ en prenant en compte les subventions.

## **2. Urbanisme : point sur les dossiers**

Les différents dossiers d'urbanisme suivent leur cours.

Denis Ducret n'ayant pas obtenu son permis de construire pour son hangar dans les temps, il a informé, par courrier en date du 15 octobre 2010, le Conseil Municipal qu'il était obligé d'installer provisoirement des tunnels pour l'hivernage de ses vaches laitières.

## **3. Réseau d'eau : subvention de l'Agence de l'eau ?**

Le dossier de demande de subvention pour les travaux sur le réseau d'eau et pour la télésurveillance va être réétudié par l'Agence de l'Eau d'ici la fin de l'année. La commune peut espérer toucher des subventions pour ces travaux de rénovation du réseau. Par contre, l'Agence de l'Eau ayant modifié ses critères d'éligibilité, l'installation du nouveau système de télésurveillance ne sera sûrement pas subventionnée. Le maire a déposé réclamation.

Jusqu'à présent le Conseil Général était chargé de la recherche des fuites sur les réseaux d'eau. Suite à l'abandon de cette compétence par le Conseil Général, le SIDEC se propose de mettre en place un service mutualisé de détection des fuites. Ce service coûterait environ 800€ par an à la commune. Le conseil souhaite faire établir des devis auprès d'entreprises privées avant de se prononcer sur la proposition du SIDEC.

## **4. Signalétique « La Cude »**

Le panneau indiquant « La Cude » a été installé en début de semaine. Un second panneau serait peut-être nécessaire.

## **5. SIARD : point sur l'assainissement**

M. Mutiaux présente le compte-rendu de la réunion de bilan des actions à mener par rapport au schéma directeur de l'assainissement. Des travaux restent à réaliser pour se conformer

aux objectifs proposés lors de l'étude réalisée il y a 5 ans. Notamment la commune dispose d'une source à priori importante en volume dans le haut du village qui se déverse actuellement dans le réseau d'assainissement ce qui engendre un surcoût dans le fonctionnement de la station de traitement des eaux usées du SIARD. Dossier à suivre.

#### **6. Voirie : devis de la DDT**

La DDT a présenté un devis pour l'installation de petites bordures le long du chemin du cimetière qui sera rénové. Le conseil ne donne pas son accord pour installer ces bordures en béton.

#### **7. Alambic : proposition de convention**

La commune a acheté un alambic pour un coût de 850€. Des travaux de renforcement du foyer sont à prévoir. Antoine et Luc vont réaliser un socle pour installer l'alambic.

Le Maire présente la future convention de mise à disposition de l'alambic, quelques modifications sont à apporter.

#### **8. Participation de la commune à la restauration des murs en pierre effectuée par la CCCHS**

Le coût total de cette opération est de 2 444.82€ après déduction des subventions de la CCCHS, de la DIREN, du Conseil Général et du Conseil Régional, il reste à la charge de la commune la somme de 52,07€. Le conseil donne son accord pour participer financièrement à ces travaux.

#### **9. Prêt FFN sur le patrimoine forestier : renégociation**

Après ses interventions auprès de la DDT, de l'ONF et des communes forestières, le Maire a réussi à obtenir une expertise des parcelles de résineux afin de remettre en cause le prêt contracté par la commune en 1975 soit 80 000 € actuels. Il souhaiterait réussir à obtenir une réduction de 60 à 70% de cette dette. Pour obtenir cette réduction la commune doit s'engager à solder le reste du prêt.

Le conseil donne son accord sur le principe de renégocier le prêt et solder ce dernier.

D'autres communes jurassiennes sont dans le même cas que Château-Chalon, c'est pourquoi la préfète a créé une commission. Mais le maire a insisté pour que la commune soit traitée immédiatement et séparément pour servir de cas d'école.

#### **10. SICTOM et abonnement eau : factures impayées**

Certaines personnes n'ont pas payé leur facture d'ordures ménagères ou d'eau. Il est décidé de faire un courrier de relance à ces personnes. Si après ce courrier les personnes

concernées n'ont pas payé leur facture d'eau, le conseil se réserve le droit de leur couper leur alimentation en eau potable.

### **11. Subvention à l'harmonie de Voiteur**

Sur proposition du Maire, le conseil donne son accord pour verser une subvention de 150€ à l'harmonie de Voiteur pour les remercier de leur prestation lors des manifestations organisées dans la commune.

### **12. Repas de la commune : point sur l'organisation.**

Quarante neuf personnes ont répondu présentes à l'invitation. Mme Heinis s'occupe des derniers préparatifs.

### **13. Proposition d'aire pour les camping-cars**

Le conseil donne son accord pour installer une aire pour les camping-cars sur le parking à la sortie du village en direction des Granges de Ladoye. La Communauté de Communes sera chargée de la mise en place de la signalisation.

### **14. Déneigement et saleuse**

M. Daumard est d'accord pour effectuer le déneigement des routes cet hiver. Philippe Guyot est chargé d'adapter la saleuse sur le tracteur de M. Daumard. D'autres solutions plus pratiques vont également être étudiées.

### **Questions diverses :**

- Installation d'une antenne téléphonique : M. Saillard est chargé d'étudier la question de la faisabilité du projet ainsi que ses répercussions.
- L'arbre qui était sur place du transformateur et provisoirement planté « chez ETDE » devrait être rapatrié à Château-Chalon mais il faut lui trouver une place. M. Maigrot s'occupe de lui trouver un lieu possible si ETDE remet en cause son emplacement initial.
- Une journée de collecte de ferraille sera organisée, en faveur du Téléthon le 29 novembre prochain. Déposer cette ferraille aux Mouillères
- La commission « rues » s'est réunie pour faire le point sur les plaques qui restaient à acquérir. Un devis va être demandé à Signaux Girod pour les 12 plaques manquantes.
- Le relevé des compteurs d'eau sera effectué dans le courant du mois de décembre.
- La restauration du tableau « Saint Tolentino » a été un succès. L'ASPECC par le biais de son président propose de rénover un autre tableau : « Présentation du Rosaire ». Le conseil prendra sa décision en fonction du coût d'une telle restauration, en sachant que la commune pourrait bénéficier de subventions.
- La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 11 heures au monument aux morts

- Le conseil donne son accord à l'unanimité pour le vote de la décision modificative concernant le service d'eau et assainissement.

La séance est levée à 22h45

Prochain conseil le 23 novembre 2010 à 20h30